



DAC SOLAMI

(Siret : 42388686000034)

M. AMIEL

54 CHEMIN CACHALOT PIERREFONDS
97410 SAINT PIERRE

Entreprise titulaire de la qualification

QualiPV 36 (probatoire)

Engagée pour la qualité d'installation des générateurs photovoltaïques raccordés au réseau d'une puissance inférieure à 36 kVA (compétences électrique et accessoirement la compétence d'installation au bâti pour les systèmes non intégrés ou en surimposition uniquement)

Période couverte par le certificat : 23 avril 2026 au 23 avril 2027

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 27/03/2026 : CA000000325900 - ALLIANZ IARD (Paris)

- décennale au 27/03/2026 : CA000000325900 - ALLIANZ IARD (Paris)



Numéro QualiPV : QPV/84820

Forme juridique : SARL

L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 23 avril 2026

Gaël Parrens,

Président de l'instance de qualification

Grâce au site www.qualit-enr.org, rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

Association Qualité Energies Renouvelables

Siège social :

62 rue de la Chaussée d'Antin • 75009 PARIS

SIREN 489 907 360



QualiPV est un signe de qualité géré par **Qualit'EnR**.

L'association Qualit'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIPV n°009007204 déposée dans les classes 9, 35, 37, 38, 41 et 42

Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 23 avril 2028 pour QualiPV 36 (probatoire)